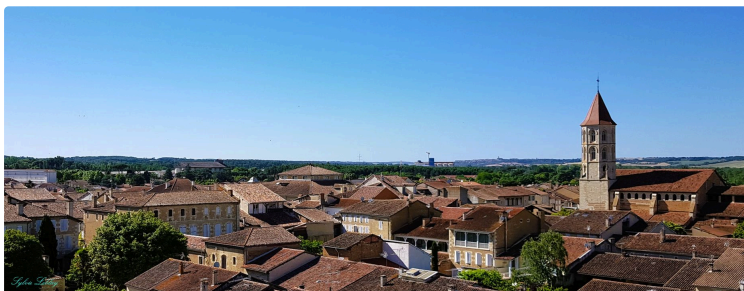


## Carnaval : infos pratiques et circulation



Carnaval : infos pratiques et circulation

### Du 11 au 13 avril, Fleurance sera en fête avec le retour du Carnaval !

Afin d'en assurer le bon déroulé, plusieurs arrêtés municipaux seront appliqués.

Le Carnaval de Fleurance, c'est trois jours de fête qui viennent enflammer les rues de Fleurance avec des chars, des bandas, une fête foraine et des concerts !

#### Au programme :

- Vendredi 11/04, à la Salle Éloi Castaing : remise des clés et apéritif à 18h, concert de Maud Maillard à 21h30
- Samedi 12/04 à 21h30, dans la ville : défilé
- Dimanche 13/04, dans la ville : défilé à 15h30, concert de DD Passe-Partout, parrain du carnaval, à 17h30

#### Les défilés carnavalesques auront lieu les 12 et 13 avril 2025 sur le parcours suivant :

- Départ : Boulevard de Metz (de la Salle Eloi Castaing)
- Boulevard Paul Valéry
- Rue Roger Trémoulet
- Boulevard Dannez (à contre sens)
- Rue Jean Jaurès (à contre sens)
- Place de la République
- Rue Adolphe Cadéot (à contre sens)
- Boulevard Paul Valéry

Afin d'assurer le bon déroulé de ces festivités coorganisées par la Ville de Fleurance et le Comité du Carnaval, **plusieurs arrêtés municipaux ont été pris** (détails disponibles sur [www.villefleurance.fr](http://www.villefleurance.fr)) :

- Le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking de l'école Louis Monge, **du samedi 12 avril 2025 à partir de 14h00 jusqu'au dimanche 13 avril 2025 au soir**, ceci afin de réserver des emplacements pour des bus.
- Les caravanes et les camions des forains ne pourront stationner qu'aux endroits définis ci-après, à partir du mardi 8 avril 2025 :
  - o Parking de l'Espace Culturel et Sportif,
  - o Parking de la piscine,
  - o Parking de la gare SNCF rue Anatole France,
  - o Hippodrome,
  - o Partie enherbée face à BIOCOOP.
- L'éclairage public sera maintenu exceptionnellement, dans la nuit du vendredi 11 avril 2025 jusqu'au dimanche 13 avril 2025 inclus, dans toute la ville, de 00h00 à 06h00. Par conséquent, ces soirs-là, l'éclairage public sera effectif sans coupure.
- Les restaurants, auberges, services de restauration rapide, cafés, brasseries, bars, et autres débits de boissons permanents ou temporaires sont autorisés, par dérogation exceptionnelle du Maire, à rester ouverts la nuit **du samedi 12 avril 2025 au dimanche 13 avril 2025 jusqu'à 4 heures du matin**, à l'occasion du carnaval de Fleurance 2025.
- La circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits :

o du samedi 12 avril 2025 à 14h00 au dimanche 13 avril 2024 à 5h00 du matin,

o et le dimanche 13 avril 2024 de 12h00 à 20h00, Sur les voies communales suivantes :

o Avenue Martial Cazes, depuis l'intersection avec l'avenue Victor Hugo jusqu'à l'intersection avec le Boulevard Paul Valéry ;

o Boulevard Paul Valéry (depuis l'intersection avec le boulevard de Metz et la rue André Arnau) avec interdiction de circuler maintenue pour la section du boulevard Paul Valéry, comprise entre la rue André Arnau et l'avenue Martial Cazes

o Boulevard Dannez (portion comprise entre la rue Adolphe Cadéot et la rue Roger Trémoulet) ;

o Boulevard de Metz (portion entre la rue Adolphe Cadéot et la rue du Moulin) ;

o Place de la République ; o Rue Thierry Cazes (de la rue Adolphe Cadéot à la rue Roger Trémoulet) ;

o Rue Adolphe Cadéot (portion comprise entre le boulevard Dannez et la place de la République jusqu'à l'intersection avec la rue Pasteur) ;

o Rue Gambetta (portion comprise entre la rue Roger Trémoulet jusqu'à la place de la République) ;

o Rue Jean Jaurès (portion comprise entre la rue Montablon jusqu'au boulevard Dannez) ;

o Rue Alexandre Laffont (portion comprise entre la rue du Moulin et la Place de la République) ;

o Rue du Moulin (depuis l'intersection avec le boulevard de Metz jusqu'à l'intersection avec la rue Monge) ;

Veillez donc à anticiper vos déplacements et stationnement pour profiter au maximum des festivités !

Du 11 au 13 avril – dans la ville Gratuit – ouvert à tous

**CARNAVAL**  
Fleurance

11-12-13  
Avril

Chars  
Bandas  
Fête Foraine  
Concerts

**Vendredi**  
Salle Éloi Castaing  
18h • Remise des clés et apéritif offert  
21h30 • CONCERT Maud Maillard

**Samedi**  
21h30 • DÉFILÉ

**Dimanche**  
15h30 • DÉFILÉ  
17h30 • CONCERT  
DD Passe-Partout Parrain du Carnaval !

+ d'infos au 06 80 28 25 09  
ou 07 71 08 71 39

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CAZENAC